COMMUNE DE PERS-JUSSY 1825 route de Reignier 74930 PERS-JUSSY

Tél. 04.50.94.40.79 / Fax: 04.50.94.47.64 / Mail: mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 11.07.2019

<u>Etaient présents</u>: tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Sylvie ROSSET, Béatrice COLLOUD, Christel LAVOREL et Monsieur D. DE VITO excusés.

Monsieur Gilles BELLEVRAS a été nommé secrétaire.

Le Conseil Municipal:

- Approuve le PV du Conseil Municipal du 27.06.2019.
- **Décide** à l'unanimité, dans le cadre du remplacement du 1^{er} adjoint démissionnaire, de diminuer le nombre d'adjoints à 5 au lieu de 6 ; conformément à la Loi, chacun des adjoints en place remonte d'un rang à savoir :
 - Sylvie ROSSET, 1^{er} adjoint
 - Isabelle ROGUET, 2^{ème} adjoint
 - Denis DUPANLOUP, 3^{ème} adjoint
 - Chantal BARONI-CHAPPAZ, 4ème adjoint
 - Roland LAVERRIERE, 5^{ème} adjoint

Conformément à l'article L273-10 du code électoral, M. Gilles ROGUET, nommé en 2014, conseiller communautaire remplaçant à la Communauté de Communes Arve & Salève, devient conseiller communautaire titulaire, à la place de l'adjoint démissionnaire.

- Ecoute M. Denis DUPANLOUP, Maire-Adjoint en charge des bâtiments, qui précise que pour faire suite à l'assemblée générale avec le bailleur social, copropriétaire par bail emphytéotique du bâtiment de La Sauge, le ravalement des façades devrait intervenir en fin d'année 2019. La participation communale s'élèvera à 91 000 € TTC.
- Vu les changements climatiques et les violents orages de plus en plus fréquents, **décide** de mettre en place des astreintes pour le personnel technique durant les mois de juillet et août.
- **Vote** les subventions suivantes :

ADMR 1 982.34 €
Association « Au Petit Bonheur » 850.00 €

- **Crée** un groupe de travail chargé d'étudier des propositions quant au remplacement du matériel de déneigement (Gilles Roguet, Fabrice Decarroux, Denis Dupanloup, Louis Favre).
- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 26 septembre 2019 à 19h30.